



FNASCE
couleur passion

FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS
SPORTIVES, CULTURELLES ET D'ENTRAIDE

Commission permanente Action Sociale

**SÉJOUR GRATUIT
DEMANDE D'UNE AIDE AU TRANSPORT**

ASCE n°

Cadre réservé à la FNASCE

Dossier n°

Avis

Montant

nom prénom carte d'adhérent n°

lieu du séjour octroyé

dates du séjour du au

Je sollicite de la part de la FNASCE une aide financière concernant les frais de transport du séjour cité ci-dessus qui m'a été octroyée et que j'ai acceptée.

Fait à , le

Signature du demandeur

Je m'engage à verser une aide d'un montant de € correspondant à la participation de mon ASCE.

Fait à , le

Signature du président et cachet de l'ASCE

Fiche de calcul de frais pour l'aide au transport après l'attribution d'un séjour gratuit

- Afin de compter le nombre de kilomètres au plus juste, consulter internet : Mappy, Michelin, ou autres
- Récapitulatif du trajet et coût du péage
- Joindre la copie de l'impression Internet au tableau (Km)
- Joindre les justificatifs de paiement des frais d'autoroute

| Moyen de transport | Voiture <input type="checkbox"/> | Train <input type="checkbox"/> | Bateau <input type="checkbox"/> |
|---------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| Frais engagés * | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Autres frais (péages) | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Coût total | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Aide ASCE | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Reste à la charge de l'adhérent | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Aide de la FNASCE ** | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

* Nombre de kilomètres (aller-retour) x 0.20 € pour la voiture et coût du billet pour le train ou le bateau

** Cette aide d'un montant minimum de 20 Euros est fixée à 35 % maximum des frais engagés. Elle est proposée après attribution des séjours gratuits pour des frais de transport supérieurs à 80 Euros, uniquement en complément de l'aide ASCE.